Visite de l'inspecteur-Doit-elle être annoncée ou imprévue, et pourquoi ?-Doit elle commencer avec la classe ou vers la fin de la classe, et pourquoi? Doit-elle commencer par l'examen ou par l'inspection, et pourquoi ?- Doit-elle commencer par les plus jeunes ou par les plus avancés, et pourquoi ?—Doit-elle s'étendre à l'inspection du local, de la maison et du mobilier? A chaque fois, ou de temps à autre?

INSPECTION.

1º Inspection: - Trois choses à observer : Ordre, méthode et arrangementcomment les apprécier?

L'inspecteur doit connaître les défauts qui se rencontrent le plus souvent dans

une classe:

a. Chez les enfants.—Manque d'ordre matériel dans la manière de se former en classe, de tenir son livre, sa plume,

etc.; de se lever, de s'asseoir;

b. Chez le maître.—Ne pas se mettre à une place et dans une position convenables pour reprendre les élèves de l'œil et la voix.—Ne pas laisser prendre aux élè ves une voix monotone et chantante; ne point préparer ses classes, surtout celles des leçons de choses.—Est-il désirable que l'instituteur tienne des notes de son travail préparatoire pour que l'inspecteur sache ce qui a été enseigné, et inter-Toge en conséquence?

L'inspecteur doit remarquer :

a. Si les enfant se présentent aux classes d'un air triste ou indifférent, et pour-

quoi

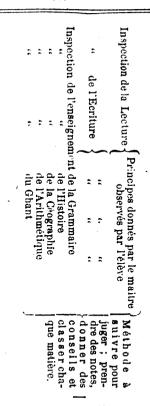
b. Quel parti le maître tire des appareils et instruments qu'il possède, et Pourquoi; comment il parle aux élèves: avec vigueur ou sans feu; d'un ton bas ou trop élevé.

Si l'instituteur a des sous-maîtres, quelle direction et quelle attention leur

est donnée.

L'inspecteur ne doit pas borner sa visite à constater ce qui est bien ou mal; il doit chercher à faire progresser. Pour cela, il doit prendre des notes: 1º sur le maître-elles lui serviront tant que celuici sera dans son district d'inspection -2º sur les élèves, afin de constater leurs proprès les années suivantes.

Il doit connaître les moyens d'émulation et de répression -leur valeur absolue et relative.



2º Examen—Dans quelle mesure il est nécessaire, après une bonne inspection :

a. Pour les petits enfants ou dans les classes élémentaires;

b. Dans les classes movennes; c. Dans les classes supérieures,

Examen collectif-examen individuel. But que l'inspecteur doit se proposer-Il doit vérifier:

a. Le développement intellectuel;

b. Les connaissances particulières. Règles à suivre-notes à prendre-récompenses à donner.

Ш

10 Indépendamment de l'examen à faire,

l'inspecteur doit voir :

a. Le curé, pour s'assurer s'il a quelgues plaintes contre le maître ou les élèves-Conduite morale, ponctualité, prudence, estime ;

b. Les commissaires, dans le même but, et pour s'assurer si le maître remplit

ses obligations;

c. Quelques personnes importantes et indépendantes, surtout quand il y a divergence de sentiments à l'égard du mai-